

Unafam - Lettre de la Présidente - Octobre 2022

Si vous ne voyez pas ce message correctement, consultez-le en ligne



La Lettre de la Présidente

édition spéciale



La séquence d'octobre s'achève avec toute sa richesse

A l'occasion de la Journée nationale des aidants, l'Unafam a dévoilé la 3e édition de son baromètre des proches aidants consacré à la santé mentale et aux troubles psychiques.

Vous avez été plus de 4 000 à faire entendre votre voix. Merci. Nous partageons dans cette lettre un peu spéciale les principaux résultats. Nous les avons portés avec nos plaidoyers auprès de la conseillère santé et handicap du Président Macron : Mme Katia Julienne, auprès des conseillers de la première ministre Mme Borne, auprès de Mme la ministre déléguée auprès des personnes handicapées Mme Darrieussecq, auprès de la délégation ministérielle à la santé mentale et la psychiatrie Mr le professeur Bellivier. D'autres rendez vous sont programmés.

Une stigmatisation encore trop présente au quotidien. Les troubles psychiques, pourtant très répandus, demeurent méconnus du grand public. Quand ils sont évoqués dans les médias, pour 60% des répondants, c'est de façon stigmatisante d'où **notre campagne #PARLONSENAUTREMENT** à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale du 10 Octobre. Ces représentations négatives vous affectent et affectent le vie de vos proches. Vous êtes nombreux (44%), à dire qu'il n'est pas facile d'aborder le sujet, un silence qui enferme et empêche de demander de l'aide ! Nous poursuivons ce combat lorsque les prises de parole politique utilisent mal à propos les mots ou lorsque les médias utilisent la peur comme pour faire la une des journaux.

L'errance face aux premiers symptômes. La période qui couvre les premiers symptômes est cruciale pour mettre en place les soins et l'accompagnement appropriés et, ainsi limiter les risques de crise entraînant des hospitalisations en soins sans consentement qui retardent le chemin vers le rétablissement. Malheureusement, pour 49% des répondants, 2 ans ou plus auront été nécessaires pour poser un diagnostic. Une longue période d'errance où les personnes concernées et vous, leurs proches, vous sentez abandonnés.

Un accompagnement qui fait toujours défaut. Le manque de dispositifs adaptés disponibles fait peser une charge inadmissible sur les proches. 70% des personnes interrogées déclarent apporter une aide fréquente à leur proche dans leur quotidien, y compris dans la gestion administrative. Faute de solutions de soutien, seuls 7% sont confiants sur l'accueil et l'accompagnement dont pourra bénéficier leur proche lorsqu'ils ne seront plus là. Ces responsabilités ont de nombreuses répercussions sur la vie des aidants, dont 72% déclarent que la maladie de leur proche a un impact sur leur propre santé. **Il est temps de sortir de la discrimination et de prendre en compte le handicap psychique de manière effective !**

La parole aux frères et sœurs. Cette année, l'Unafam a donné plus particulièrement la parole aux frères et sœurs de personnes vivant avec des troubles psychiques. La maladie a des répercussions sur les fratries dès le plus jeune âge. Les frères et sœurs sont parmi les premiers à détecter les troubles : les deux tiers d'entre eux ont pris conscience de la maladie de leur proche avant leurs 24 ans (30% entre 18 et 24 ans). Pourtant, seuls 35% se sentent suffisamment informés sur les maladies psychiques alors qu'ils sont quasiment

la moitié (46%) à se considérer comme aidants. Il y a donc une véritable nécessité à les soutenir.

L'accès aux soins. La prise en soins des personnes vivant avec des troubles psychiques s'est détériorée! En 2021, 73 % des personnes interrogées déclaraient rencontrer des difficultés lors des prises en charge en cas d'urgence. Ce chiffre monte à 84% dans l'édition de cette année !

Une politique ambitieuse doit être mise en place, d'urgence ! C'est une grande violence que de laisser dans l'oubli les personnes malades ou en situation de handicap psychique et de ne pas leur assurer l'accès aux soins dont elles ont besoin.

Une pensée et un immense merci !

En cette période de la Toussaint, nos pensées se tournent vers ceux qui ont perdu un de leurs proches cette année et vers les familles des bénévoles qui nous ont quitté.

Nous voulons en ces jours remercier chaleureusement ceux qui, malgré leur douleur, ont fait des dons ou des legs à notre association pour que nous puissions poursuivre nos actions d'aide et de soutien auprès des familles.

■ Marie-Jeanne Richard, Présidente

Rappel évènements novembre

Un webinaire spécifique pour les grands-parents concernés par les troubles psychiques

Quand les parents de nos petits-enfants ont des troubles psychiques, le rôle de grands-parents est complexe. C'est pourquoi l'Unafam lance un webinaire qui leur est spécifiquement dédié le **8 novembre 2022 de 14h à 16h**. 4 thèmes seront abordés : le placement de l'enfant, la distinction entre les juridictions du juge des enfants et celles du juge aux affaires familiales, l'école des grands-parents européens et le partage de bonnes pratiques pour contribuer au bien-être de l'enfant. [Rendez-vous ici pour vous inscrire](#)

Mesures d'anticipation en psychiatrie (MAP): outils de droits, outils de soins ?

Connu et réglementé dans le cadre de la fin de vie, le principe des « Directives Anticipées » se développe depuis quelques années dans le champ de la psychiatrie en France et dans le monde. Ces mesures d'anticipation permettent à la personne d'exprimer ses souhaits quant aux soins et à l'accompagnement la concernant. Elles visent par ailleurs à favoriser le respect des droits en permettant l'anticipation de moments de crise où son discernement pourrait être altéré.

Afin d'aider à la diffusion de ces pratiques innovantes et d'en comprendre les enjeux, des professionnels, des usagers, des proches et des chercheurs, proposent une journée d'étude, ouverte à tous.

Venez vous informer et débattre ensemble sur les mesures d'anticipation en psychiatrie (MAP) pour déterminer la place à leur accorder à l'avenir. Rendez vous le 16 novembre 2022 pour une Journée d'étude au ministère de la santé et de la prévention en présentiel ou en distanciel. [Inscriptions ici!](#)

Cette journée vous est proposée par ADVOCACY-FRANCE, AP-HM, CHU Saint-Etienne, GHU Paris psychiatrie et neurosciences, PRISM, PSYCOM, SANTE MENTALE France, Unafam.

[En savoir plus](#)

FAQ Service social

"Mon fils, bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé souhaite quitter son logement en location, Quel est son délai de préavis ?" Mr T (65).

Lorsqu'un locataire souhaite quitter son logement, il doit en informer à l'avance le bailleur social ou le propriétaire (ou l'agence immobilière si le logement est géré par une agence). Pour cela, il doit donner congé et respecter un délai de préavis. Ce délai de préavis est généralement de 3 mois, en tant que bénéficiaire de l'AAH, votre fils peut bénéficier d'un délai de préavis réduit à 1 mois.

Pour user de ce droit, il devra donc joindre le justificatif de son AAH en cours de droit lors de l'envoi de son congé.

Cet envoi doit impérativement s'effectuer par lettre recommandée avec accusé de réception, ou par remise en main propre contre émargement ou récépissé. Attention, un congé donné par mail n'est pas considéré comme valide.

Plusieurs autres cas de figure permettent la réduction du délai de préavis, par exemple lorsque le locataire perd son emploi, vit dans une zone tendue, dans un habitat meublé, lorsqu'il vient de retrouver un emploi après une période de chômage, souffre d'un problème de santé.

■ *Lydia Bardin - Assistante sociale région hors Île-de-France – 01 53 06 30 91 - lydia.bardin@unafam.org*

Formations pour les aidants

Pour vous inscrire, contactez la délégation la plus proche de chez vous

■ Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie

05 nov : Reims (51)
19 nov : Lyon (69) ; Orléans (45) ; Nice (06)
26 nov : Amiens (80)
03 dec : Chambéry (73)
06 dec : Marseille (13)
10 dec : St Germain en Laye (78)

■ Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires

19 nov : Mantes la jolie (78) ; Chaumont (52)
26 nov : Mulhouse (68) ; Evreux (27)
03 dec : Le Mans (72) ; Montpellier (34)
10 dec : Epinal (88)

■ Atelier d'entraide P R O S P E C T

4, 5, 6 nov : Tours (37)
5, 6, 13 nov : Perpignan (66)
11, 12, 13 nov : St Nom la Bretèche (78) ; Bois-Collombes (92)
12, 13, 19 nov : Arras (62)
18, 19, 20 nov : Le Mans (72) ; Le Puy en Velay (43) ; Rochefort (17)
18, 19, 26 nov : Montpellier (34) ; Créteil (94)
25, 26, 27 nov : Auxerre (89) ; St Etienne (42)
26, 27 nov et 3 dec : Paris (75)
26 ; 27 nov et 10 dec : Toulouse (31)
1er, 2, 3 décembre 2022 : Biarritz (64)
2, 3, 4 décembre 2022 : Nantes (44) ; Château Arnoux (04) ; Chateaulin (29)
3, 4, 11 décembre : Lyon (69)

■ Journée Troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent

5 nov : Orléans (45)
19 nov : Le Mans (72) ; Forcalquier (04)
26 nov : Grenoble (38) ; Toulouse (31)
03 dec : Clermont-Ferrand (63)
10 dec : Valence (26)

■ Journée d'information sur la dépression sévère et résistante

19 nov : Caen (14)
26 nov : Lyon (69)

10 dec : Amiens (80)

Unafam - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
12 Villa Compoint - 75017 Paris | 01 53 06 30 43 | www.unafam.org
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
Veuillez me retirer de votre liste de diffusion